FLASH INFOS

Saint-Samson sur-Rance

Octobre – N°68

Des missions argent de poche en octobre



Ce sera le mercredi 28 octobre de 9h à midi. Rendez-vous devant la mairie.

Si vous êtes déjà inscrit et avez toujours moins de 18 ans, il suffit de vous signaler en mairie, sinon vous devez remplir un dossier disponible en mairie, à condition d'avoir entre 14 et 18 ans.

Bientôt le conseil municipal des jeunes



Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 26 octobre à midi. Vous pouvez vous déclarer candidat si vous avez entre 9 et 15 ans. Tous les habitants de la commune âgés de 8 à 17 ans peuvent voter. Ce sera le vendredi 6 novembre pour les enfants qui fréquentent l'école le Menhir et le samedi 7 novembre de 10h à midi à la mairie pour les autres.

Cérémonie du 11 novembre



Le rendez-vous est donné à la mairie à 11h pour une cérémonie au monument aux morts à laquelle vous êtes tous invités, les jeunes conseillers récemment élus seront également invités à y participer.

Les élèves des classes de CM1/CM2 se rendront au cimetière pour commémorer cet événement la veille, le 10 novembre à 10h45 et liront un poème ainsi que des textes de soldats de la Première Guerre mondiale.

Ty-Mad is back



Le bar-tabac-presse-jeux situé place de l'église rouvre ses portes le 2 novembre dès 7h30 avec une nouvelle propriétaire et un nouveau nom, "Ty-Mad is back" mais aussi une décoration intérieure entièrement revue.

Pour fêter cette réouverture, nous vous donnons rendez-vous le vendredi 6 novembre à partir de 18h30 avec le concert en plein air d'un duo de musiciens (guitariste et chanteuse) et la présence sur place d'un food truck : "au gallo tacos".

Accueil des nouveaux habitants



Si vous habitez la commune depuis moins d'un an, nous vous invitons à vous faire connaître en mairie pour que nous puissions organiser un moment d'accueil très bientôt, nous vous présenterons les services proposés et vous pourrez découvrir les associations.

Mutuelle santé communale

La Commune vous informe que l'assureur AXA propose aux habitants de la commune de Saint-Samson-sur-Rance, une réduction spéciale allant jusqu'à -20% sur leur contrat santé.
1. Des garanties adaptées à votre budget et à vos besoins.
2. Des économies qui préservent le pouvoir d'achat :
3. Des services vraiment utiles : téléconsultation médicale 7j/7, aide-ménagère après une hospitalisation, opticien à domicile…
Prenez rendez-vous par téléphone 06 98 96 52 35 ou par mail : marie.henry@axa.fr, madame Marie HENRY se rendra à votre domicile pour réaliser une étude gratuite et personnalisée

Suite des travaux Rue de la Mairie

Les travaux sur le réseau d'eau potable ne sont pas encore tout à fait terminés. Avant de reboucher toutes les tranchées et de refaire l'enrobé où il a été enlevé, des tests doivent être réalisés (bactériologie…) : cela peut durer une quinzaine de jours. Il sera donc tout à fait normal de ne plus voir d'ouvriers ni de machines sur le chantier pendant deux semaines. Une fois les tests réussis, le chantier reprendra et sera réceptionné. Merci de votre compréhension.

Le département est toujours en Alerte sécheresse

Depuis le 14 août, l'ensemble du département a été placé par le Préfet en état de **crise sécheresse. Les premières pluies de l'automne ne permettent toujours pas une sortie de cette crise.**

Pour rappel, ce niveau défini par l'État, le plus élevé des mesures de restriction applicables avant l'activation du plan ORSEC en cas de difficultés d'alimentation en eau potable de la population, implique la mise en œuvre de **mesures de restriction qui concernent la plupart des usages de l'eau**, tant domestiques que professionnels, et ce quelle que soit l'origine de l'eau utilisée (eau potable, puits, forage, sources…) :

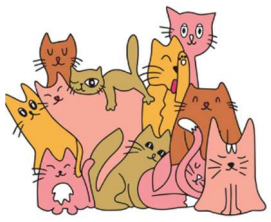
- Restrictions horaires pour l'irrigation agricole selon le type de culture ;
- Interdiction d'arroser les espaces verts, terrains de sport…;
- Interdiction d'arroser les potagers de 8h à 20h ;
- Interdiction de remplir les piscines, nettoyer les voiries et les façades ;
- Interdiction de nettoyer les véhicules…

Dinan Agglomération, gestionnaire du réseau d'eau potable de la commune, invite tous les usagers à adopter un comportement citoyen en réduisant sa consommation d'eau.



Recensement des chats errants

Plusieurs d'entre vous nous ont signalé la présence de chats errants dans la commune ; à la suite de cela, nous nous sommes rapprochés de la Fondation 30 Millions d'amis, qui encourage la stérilisation et l'identification des chats libres (qui sont ensuite réintroduits dans leur lieu de vie) et travaille désormais avec de nombreuses communes.



Pourquoi agir ? Un chat non stérilisé se reproduit très vite. La fondation estime qu'un couple de chats peut, à lui seul, engendrer une descendance de plusieurs milliers d'individus en seulement quatre ans. Plus la population grandit, plus les nuisances augmentent (bruits, odeurs, bagarres), et plus les animaux souffrent : maladies, faim, portées non désirées.

Avant un éventuel engagement avec la Fondation 30 millions d'amis, nous souhaitons mieux cerner le phénomène et donc commencer par recenser les chats errants. Signalez en mairie les endroits où vous voyez régulièrement des chats visiblement errants, avec le nombre approximatif et, si possible, une photo : avant de lancer la moindre action, nous mènerons une vaste enquête et une large opération de communication dans les quartiers concernés pour déterminer si les chats en question appartiennent à quelqu'un.